



AVIS DE PARTICIPATION DU PUBLIC PAR VOIE ÉLECTRONIQUE (PPVE)

Projet de construction d'un hôtel 4* – Les Menuires

OBJET DE LA CONSULTATION

Par arrêté municipal du 16 avril 2026, Madame le Maire de la commune de **LES BELLEVILLE** a ordonné l'ouverture d'une participation du public par voie électronique (PPVE) portant sur le projet suivant :

- **Pétitionnaire** : Société EIFFAGE IMMOBILIER CENTRE EST.
- **Nature du projet** : Construction d'un complexe hôtelier 4* (OAP 10).
- **Localisation** : Lieu-dit « Parking des moniteurs », Les Menuires, 73440 LES BELLEVILLE.
- **Dossier de permis de construire** : n° 073 257 24 01041.

Ce projet est soumis à évaluation environnementale, après avis de la Mission Régionale d'Autorité environnementale (MRAe).

DURÉE DE LA PARTICIPATION

La consultation se déroulera pendant une durée de **30 jours consécutifs** : **Du 2 mai 2026 au 31 mai 2026 inclus**.

MODALITÉS DE CONSULTATION DU DOSSIER

Le dossier comprenant l'étude d'impact, l'avis de l'autorité environnementale et les pièces du dossier de permis de construire sera disponible :

1. **Par voie numérique** : Sur le site internet de la commune : www.lesbelleville.fr
2. **Sur support papier** : Aux services techniques et urbanisme (149 rue Georges Cumin, 73440 LES BELLEVILLE), aux jours et heures habituels d'ouverture au public. Un poste informatique y est également accessible.

MODALITÉS DE PARTICIPATION

Pendant toute la durée de la participation, le public peut transmettre ses observations et propositions :

- **Par courrier électronique** : à l'adresse enquete.publique1@lesbelleville.fr